

23 mars 2021

(21-2384)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS**

### COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 22 mars 2021, est distribuée à la demande du secrétariat du Codex.

#### **1 RÉUNIONS DU CODEX TENUES DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ SPS (3-6 NOVEMBRE 2020)**

1.1. **La quatre-vingtième session du Comité exécutif** (CCEXEC80) s'est tenue sous forme virtuelle du 13 au 21 janvier 2021.

1.2. *Le Codex et la pandémie*: Sur la base du rapport du Sous-Comité de la CCEXEC sur le Codex et la pandémie, la CCEXEC80 a pris acte des progrès réalisés par le Codex en 2020 et a préconisé une approche pragmatique et résolue pour faire avancer les activités de normalisation du Codex en 2021, ce qui comprend la tenue de réunions virtuelles des organes subsidiaires du Codex, malgré les difficultés persistantes causées par la COVID-19.

1.3. Le Sous-Comité a recommandé de renforcer la résilience au moyen d'outils et d'approches modernes compatibles avec les valeurs fondamentales du Codex et de faire en sorte que le Codex soit bien placé pour affronter des événements similaires à l'avenir. Tenant compte du fait que la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC43) est convenue de convoquer les réunions et les séances des organes subsidiaires du Codex en 2021 en mode virtuel au besoin, la CCEXEC80 a recommandé en outre que, en 2021, les séances en présentiel soient remplacées par des séances sous forme virtuelle, au moyen de discussions en ligne et de mécanismes informels.

1.4. *Déclarations de principe*: La CCEXEC80 a communiqué des observations au Sous-Comité de la CCEXEC, dont il a prorogé le mandat, au sujet de l'application des Déclarations de principe concernant le rôle de la science, dans le but de permettre au Codex d'établir des normes nécessaires aux Membres et fondées sur des données scientifiques.

1.5. *Planification stratégique*: La CCEXEC80 a rétabli son sous-comité de la planification stratégique, doté d'un nouveau mandat, qui prévoit notamment de prendre en considération la façon dont le Codex peut contribuer à la reconnaissance de ses principaux travaux dans le domaine des normes alimentaires et obtenir cette reconnaissance dans le cadre des mesures prises par ses membres en relation avec les initiatives mondiales et les initiatives des Nations Unies telles que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. La CCEXEC80 a également encouragé les membres du Codex à participer aux dialogues nationaux relatifs au Sommet et encouragé la FAO et l'OMS à associer le secrétariat du Codex, ainsi que le Président et les Vice-Présidents, selon qu'il sera approprié, aux discussions qui auront lieu en amont du Sommet. Prenant note de la publication récente par la FAO d'un rapport sur l'harmonisation des LMR de pesticides pour le riz avec les normes du Codex (également présenté dans le cadre d'une activité parallèle SPS tenue en novembre 2022), la CCEXEC80 a encouragé la poursuite des travaux témoignant de l'utilité et de l'effet des normes du Codex, conformément à l'objectif stratégique 3 du Codex et aux efforts de mise en œuvre déployés en vue de sa réalisation.

1.6. *Autres questions*: La CCEXEC80 a également souligné le rôle des normes du Codex dans le contexte du maintien de la sécurité sanitaire des produits alimentaires pendant la pandémie et l'importance de saisir des occasions telles que la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments<sup>1</sup> pour redynamiser l'engagement en faveur de la sécurité sanitaire des produits alimentaires à la suite de la pandémie. Le rapport de la CCEXEC80 peut être téléchargé sur la page Web du Codex.

1.7. La **trente-deuxième session du Comité du Codex sur les principes généraux** (CCGP32) s'est tenue en ligne du 8 au 17 février 2021.

1.8. *Lignes directrices relatives au travail par correspondance*: La CCGP32, qui est chargée des questions de procédure et des questions générales qui lui sont soumises par la Commission du Codex Alimentarius, est convenue de transmettre à la Commission les "Critères et orientations sur les procédures applicables aux comités du codex et aux groupes intergouvernementaux spéciaux travaillant par correspondance" pour adoption et inclusion dans le Manuel de procédure.

1.9. *Amendements et révisions*: La CCGP32 a examiné la question de savoir s'il convenait de réviser le *Guide concernant la procédure d'amendement et de révision des normes Codex et textes apparentés* pour plus de clarté et a approuvé l'élaboration par le secrétariat d'un document à ce sujet, comprenant des exemples pour les différents changements et procédés, ainsi que la numérotation et l'historique des versions du Guide pour la prochaine session de la Commission du Codex Alimentarius, en vue d'un éventuel renvoi au CCGP.

1.10. *Manuel de procédure en format numérique*: La CCGP32 est convenue que le secrétariat du Codex élaborerait une version numérique du Manuel de procédure, qui serait diffusée pour être testée et examinée par les membres avant d'être lancée en ligne.

1.11. *Surveillance de l'utilisation des normes du Codex*: La CCGP32 a pris note de l'expérience acquise par les autres organismes de normalisation et a encouragé la poursuite des échanges avec ceux-ci. La nécessité de prendre en considération les données existantes sur l'utilisation des normes du Codex a été évoquée, par exemple les données du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et du Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) de l'OMC, et d'identifier les principales lacunes.

1.12. *Le Codex et les ODD*: La CCGP32 a également réaffirmé l'importance de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et a discuté de la manière dont le Codex peut y contribuer. Le rapport de la CCGP32 peut être téléchargé à partir de la [page Web](#) du Codex.

## 2 AUTRES ACTIVITÉS DU CODEX

2.1. Plusieurs réunions virtuelles de groupes de travail et différents webinaires ont été organisés en prévision des prochaines sessions des organes subsidiaires du Codex afin d'aider les délégations à se préparer et de faciliter les discussions et la recherche du consensus:

- Série de webinaires du Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS), du 23-25 novembre 2020;
- Webinaire sur l'avant-projet de directives sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, 18 et 19 janvier 2021;
- Webinaire sur les activités de la FAO et de l'OMS visant à soutenir le suivi et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, 16 mars 2021;
- Webinaire sur les travaux du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) concernant les teneurs en cadmium dans le chocolat et les produits dérivés du cacao;
- Réunion virtuelle du groupe de travail du CCFICS sur les systèmes d'équivalence, 23 mars 2021;
- Webinaire du CCFICS sur les programmes volontaires d'assurance par des tiers (APTv), 25 mars 2021;

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/wfsd-homepage/en/>.

- Webinaire FAO/OMS/CODEX sur le passage et le transfert des résidus inévitables et non intentionnels de médicaments vétérinaires approuvés des aliments pour animaux vers les denrées alimentaires, 25 mars 2021.

### 3 PROCHAINES RÉUNIONS DU CODEX

3.1. Au cours des mois à venir, toutes les sessions des organes subsidiaires du Codex auront lieu virtuellement:

- [Cinquième session du Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires](#) (20-29 avril 2021);
- [Quatorzième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments](#) (3-13 mai 2021);
- [Quarante et unième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage](#) (17-25 mai 2021);
- [Vingt-cinquième session du Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires](#) (31 mai-8 juin 2021)

3.2. Des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des travaux de ces organes sont régulièrement publiées sur leurs pages respectives du [site Web du Codex](#). Pour des questions spécifiques sur l'état d'avancement des travaux des comités du Codex présentant un intérêt pour les délégués SPS, veuillez consulter les pages dédiées ou envoyer un courriel à l'adresse suivante: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org).

3.3. Le secrétariat du Codex, en coopération avec les secrétariats des pays hôtes et ceux qui pilotent les groupes de travail, continue d'organiser des réunions de groupes de travail et des webinaires en amont des sessions des organes subsidiaires du Codex afin d'aider les délégations à se préparer et de faciliter les discussions et la recherche du consensus. De plus amples renseignements sont disponibles sur les pages Web du Comité et dans le [calendrier](#) du Codex.

---